

Le 13 mars 2020

M. Bernard Gervais
Président et chef de la direction
Association canadienne des propriétaires et pilotes d'aéronefs
bgervais@copanationl.org

Monsieur Gervais,

Merci pour votre lettre datée du 20 février 2020, concernant la mise en place d'une nouvelle taxe de 10 pour cent sur les bateaux et voitures de luxe, et les avions personnels. J'apprécie votre réflexion sur cet enjeu réglementaire public.

Depuis 2015, notre gouvernement a amélioré l'équité en matière de taxation pour les familles canadiennes en fermant les échappatoires fiscales, en éliminant les mesures qui favorisent les mieux nantis de manière disproportionnée, et en prenant des mesures énergiques contre l'évasion fiscale afin que chaque canadien et canadienne puisse avoir les mêmes chances de succès.

Inscrit dans notre plan pour continuer à faire croître l'économie, notre Gouvernement s'est engagé, au cours de la dernière élection, à rendre le système de taxation plus juste et équitable pour la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour en faire part. Ceci inclut de prendre des mesures énergiques contre l'évasion fiscale corporative et de demander aux Canadiens les plus fortunés de payer un petit peu plus.

Les mesures fiscales potentielles au Canada sont évaluées sur leur efficacité à atteindre le but souhaité, les impacts légaux et financiers de la mesure ainsi que son efficacité économique, son équité et sa simplicité. À cet égard, vos commentaires sont les bienvenus et appréciés.

Merci encore d'avoir pris le temps de partager vos idées.

Sincèrement,

L'Honorable Bill Morneau, C.P., Député.

(NDLR : traduction de la lettre originale en anglais)